

Pas une semaine ne passe sans qu'on apprenne le déremboursement de tel ou tel médicament. Le signe, selon André Grimaldi*, que notre système de santé est en danger. Celui qui est considéré comme un « lanceur d'alertes » a donc lancé une pétition « pour un débat public sur la santé ». Selon lui, « Depuis une décennie, au lieu de renforcer la lutte contre les dépenses injustifiées et de donner un nouvel élan au service public de l'assurance maladie, le choix a été fait de transférer progressivement la prise en charge des soins courants vers les assurances dites « complémentaires » (mutuelles, institutions de prévoyance et assureurs privés à but lucratif). Aujourd'hui, la Sécurité Sociale ne rembourse plus qu'environ 50 % des soins courants et bien moins encore pour les soins d'optique, dentaires et d'audioprothèses. Si l'on poursuit dans cette voie, ajoute-t-il, la protection sociale ne prendra bientôt plus en charge que les patients les plus démunis et les malades les plus gravement atteints. » Quel système de santé voulons-nous ? Comment le finançons-nous ? Pour André Grimaldi, l'avenir de ce système, héritage de la Libération, doit faire l'objet d'un « large débat citoyen ».

*André Grimaldi est spécialiste de diabétologie et d'endocrinologie au groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière à Paris. Déjà à l'origine d'une pétition pour « Sauver l'hôpital public », ce grand médecin estampillé comme homme de gauche, ancien trotskiste, réussit le tour de force de réunir à ses côtés 140 personnalités de droite comme de gauche. Surtout, il a à cœur de rendre au service public ce que le service public lui a donné. Retrouvez la pétition sur : www.leruse.fr

Calaire : une nouvelle avancée positive !

Depuis l'annonce de la volonté du fonds d'investissement allemand ICIG de se séparer de son usine calaisienne de Calaire Chimie, les salariés de l'entreprise ont mené avec leurs représentants du personnel et leurs avocats un combat d'une dignité et d'une correction exemplaires.

Même si l'impatience et la fatigue se font sentir, ils gagnent, bataille après bataille, le respect de tous. Des batailles qui les mèneront, à n'en point douter, jusqu'à la sauvegarde de leur usine. Après s'être une nouvelle fois rendus au Tribunal de Commerce de Boulogne-sur-Mer le 5 septembre pour apprendre que l'ancien actionnaire TESSENDERLO (qui doit vraiment avoir des choses à se reprocher) et le nouveau ICIG (guère plus irréprochable) s'étaient mis d'accord pour le versement d'une somme de 6 millions d'euros permettant de poursuivre pour quelques temps l'activité, Calaire était à nouveau convoqué ce vendredi 13 septembre pour vérifier que les fonds promis avaient bien été versés et que les ex et néo actionnaires respectaient bien les règles.

Les salariés ont reçu lors de cette audience le soutien du Président du Tribunal de Commerce qui a souligné l'exemplarité des salariés de l'usine de Calais : « Il n'est pas question que l'on abandonne les salariés de Calaire ou que l'on brade l'entreprise au premier venu... C'est aux salariés qu'il appartient de déterminer ce qui est bon pour leur usine... ». L'entreprise a donc obtenu un délai jusqu'au 28 novembre (avec une audience intermédiaire le 4 octobre), ce qui permettra aux salariés de peaufiner leur étude de reprise en SCOP ou d'étudier des offres sérieuses de reprise.



Dans l'immédiat l'usine tourne normalement et cela sans la présence d'un membre de la direction. Preuve supplémentaire pour ceux qui défendent le projet de SCOP, qu'on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même. C'est ce qui fait dire à Patrick Salingue, le charismatique délégué CGT de Calaire : « Cette usine nous appartient, elle tourne uniquement grâce aux salariés, car la direction a déserté l'usine. Il n'y aura plus de site SEVESO en France et nous possédons un site de 35 hectares. Je vous annonce que non seulement nous préserverons les emplois existants mais que dans un avenir proche, nous pourrions être amenés à embaucher... »

Même si d'éventuels candidats à la reprise de l'usine vont être reçus par Maître Brun, l'avocat des salariés, l'idée de création de SCOP se précise et commence à germer dans la tête des salariés. Ainsi, des contacts ont été pris avec le

cabinet SEMAPHORE qui a effectué une visite sur place et la Ville de Calais, l'Agglomération et la Région ont convenu d'une aide financière pour financer l'étude.

Restera la question de la capitalisation de l'entreprise. Et là tous les regards se tournent vers l'Etat qui vient de revendre ses parts de la Société Nationale de Poudres et Explosifs (SNPE) qui détenait 27% de TESSENDERLO, l'ancien propriétaire de Calaire. Une revente douteuse qui a rapporté 200 millions d'euros à l'Etat et dont une partie devrait moralement parlant (malheureusement la morale ce n'est généralement pas ce qui caractérise l'Etat) revenir aux salariés de Calaire pour bâtir leur projet de SCOP... A la grande déception de ceux qui voulaient liquider en « deux temps, trois mouvements » l'entreprise, les salariés de Calaire Chimie sont loin d'avoir rendu leur dernier souffle.

Au contraire, à chaque succès remporté sur l'adversité, c'est une nouvelle bouffée d'oxygène qui les régénère, les rend plus fort. Ces salariés ne veulent pas s'incliner car ils souhaitent symboliser pour tous ceux qui luttent, le combat des honnêtes gens contre des voyous sans foi ni lois. Dans ce combat une victoire est d'ores et déjà acquise : ils ont obtenu la sympathie et le respect de tous ! Quoiqu'il arrive chapeau bas, Mesdames et Messieurs !

Le dessin



Rendez-vous

SECTION DU P.C.F. DU CALAISIS

Repas fraternel

SAMEDI 12 OCTOBRE 2013
À partir de 19 h 00
Salle du Minck à Calais

Au menu : Apéritif, buffet : entrée, plat, dessert
Boissons non incluses

Animation assurée

Les places sont à retirer à la
Permanence de Jacky HÉNIN
194, Boulevard de l'Égalité - Calais
☎ 03 21 36 39 79
Aucune réservation ne sera faite

Participation 15 €

On y pense

Conseil municipal

On vous rappelle que le prochain conseil municipal, a lieu
ce mercredi 18 septembre à 18 h 30
à l'hôtel de ville de Calais

Comme d'habitude, on vous engage à venir assister aux débats, pour écouter les questions des uns, et les réponses (quand il y en a) des autres. On vous assure, ça mérite le déplacement.

On le note

L'Atelier a repris ses bonnes habitudes. Chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez donc venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts...

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Égalité

Manif' contre la réforme des retraites : juste un galop d'entraînement ?

Entre 500 et 600 personnes si l'on en croit la presse. Plutôt un milliers d'après les organisations syndicales. Un mouvement qui en annonce d'autres...

Pas si résignés que ça, les Calaisiens. En tout cas la première manifestation contre la réforme des retraites de M. Hollande qui s'est tenue le 10 septembre était loin d'être ridicule. Et partout en France des centaines rassemblent ont mobilisé des centaines de milliers de Français, jeunes et moins jeunes, mécontents.

Parce que non, cette réforme n'est pas inévitable. Parce que oui, il est possible de faire autrement. Encore faut-il en avoir la volonté politique...



Poil à gratter

Avis de recherche

Nous sommes inquiets. Ce jeudi en tout début d'après-midi (13 h 50) en passant sur le pont Georges V, nous jetons un œil vers le quai de la Majest'in. Elle est censée s'y trouver pour le départ du début d'après-midi. Et là surprise : pas de navette à l'horizon. Que se passe-t-il ? Aurait-elle coulé ? S'agit-il d'un simple problème technique ? Ou les têtes pensantes ont-elles décidé de supprimer un aller-retour devant « l'affluence » septembrale ? Car depuis le début du mois, on ne peut pas dire que ça se bouscule sur les pontons...

Mais nous ne doutons pas que Calais Opale Bus communiquera sur les chiffres de fréquentation de septembre, eux qui étaient si empressés de parler des nombreux voyageurs de la période estivale. Nous y reviendrons.

Imposteur

Dernièrement on voit beaucoup Natacha Bouchart faire quelques pas de danse ici, jouer à la pétanque là, dans peu de temps on l'apercevra sans doute en train de marcher sur les mains. Ne vous y méprenez pas : tout ceci découle d'une stratégie. La mairesse tente de se composer une

image « sympathique ». Ben oui quoi : Natacha Bouchart est en campagne. Souvenez-vous en 2008, elle était devenue souriante et presque avenante. On avait crié au miracle. C'était juste l'effet « campagne électorale ». Vous l'aurez donc compris, pas d'inquiétude à avoir : ça ne durera pas. Le phénomène prend fin dès l'échéance visée passée. Le masque tombe alors et elle reprend son vrai visage. Bouh ! Faites donc passer le message autour de vous : la Natacha Bouchart que l'on voit en ce moment n'est pas la vraie...

Fair play (?)

Adj. masculin : loyal, régulier. Nom masc. : comportement sportif et loyal dans une compétition. Vous comprendrez que quand on a vu ce qui suit, ça nous a fait bien rire. Sur la photo de UNE du Nord Littoral du vendredi 13 septembre qui montrait Natacha Bouchart dans son bureau, on pouvait voir, accrochée à la fenêtre, une fausse plaque de rue humoristique. Et qu'y était gravé ? On vous le donne en mil : « Place du Fair Play ». Amusant, non ? Pour une élue dont la première mesure a été d'exclure l'opposition d'un certain nombre de commissions... Qui n'a de

cesse de s'en prendre à l'ancienne municipalité en général et à Jacky Hénin en particulier pour un oui ou pour un non. Qui accuse le Député européen de menteur (oui, oui elle a fait ça) sur les ondes d'une radio locale de ses amis. Oui y a pas à dire, elle est super « fair play ». On vous propose de se cotiser pour lui acheter la plaque « rue du Faites ce que je dis, pas ce que je fais ».

On ne l'y reprendra pas

Dominique Dupilet l'un des derniers dinosaures du parti socialiste du Pas-de-Calais à ne pas avoir été rattrapé par les affaires, vient de déclarer qu'en temps que président du Département, il n'avait pas l'intention d'engager l'institution dans le financement des études relatives à SPYLAND. S'agissant de l'avis d'un expert en la matière, on ne peut que s'inquiéter de l'image que va véhiculer ce projet, après un tel désaveux.

Pourtant, il n'est pas regardant Dominique Dupilet, lui qui en son temps n'a pas hésité à subventionner lourdement : l'homme transparent, les jardins virtuels... Des projets qui n'ont permis que de brûler de l'argent public.

Coups de griffe

Indigestion

Dernièrement la chaîne M6 a décidé de venir à Calais pour y tourner une émission culinaire. A l'honneur : Myriam Pont, pêcheuse à pied. Un premier tournage sur la plage (lors de la cueillette) a donc été organisé le mercredi 4 septembre suivi d'un second sur l'aubette de Myriam quai de la Colonne.

Et le jour J, à l'heure H, l'équipe de tournage a eu la surprise d'avoir un bonus et d'assister au grand débarquement. Non, pas celui des bateaux de pêche revenant de la mer. Celui des candidats aux futures municipales. Natacha Bouchart, Philippe Blet, Yann Capet sans oublier les intrus au premier rang desquels l'incontournable Gérard Grenat, se sont en effet imposés sur place comme si ils y avaient été invités. Et que je me mette en avant, et que je m'accapare le journaliste... Et à ce petit jeu Natacha Bouchart sort grande gagnante. Suivie de près par l'inénarrable Grenat qui a même exigé une interview. Il est président de l'office de tourisme tout de même ! Inutile de dire que les participants, badauds, techniciens... n'en sont pas encore revenus. Pendant 3 heures (oui, oui) ils ont ainsi pris le soleil sur les quais. Il n'y avait sans doute aucun dossier plus urgent en ce début septembre. Ne manquait que Jacky Hénin. Mais où était-il donc ? En train de travailler sur le dossier Calaire, tout simplement. Car pendant ce temps-là, le Député européen s'occupe des Calaisiens. Lui.

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !

Une double page dans le journal de la mairesse de Calais était consacrée à sa rentrée politique ce vendredi. Engluée dans les difficultés au CCAS, elle a tenté de détourner les projecteurs vers d'autres bouc-émissaires : les syndicalistes de SUD pour la circonstance. En effet, elle leur reproche d'exercer leurs droits syndicaux, c'est-à-dire en premier lieu, la défense des salariés et des usagers, à des fins politiques.

Rappelons au passage que la situation actuelle résulte surtout du passage dans ce service d'un directeur qu'elle a recruté. Un directeur qui n'avait aucune expérience de gestion d'un établissement social, payé rubis sur ongle, davantage intéressé par ses besoins personnels que par les besoins sociaux, qui a plombé les finances du CCAS et dont la première décision à peine en fonction, n'avait pas été de s'enquérir de la prestation aux usagers, mais de refaire son bureau pour plusieurs milliers d'euros. S'en sont suivies des décisions calamiteuses qui ont mis en danger le service. On peut même se demander s'il n'y avait pas de volonté délibérée derrière cela. En effet, l'un des dogmes de l'UMP est la destruction des services au profit de petits copains du privé. Ce qui est reproché aux syndicalistes, par conséquent par la mairesse, ce n'est ni plus ni moins que de se mêler de ce qui les regarde. Quant aux déclarations concernant des manipulations syndicales à des fins politiques, rappelons que dans les statuts de chaque syndicat, existent des articles concernant le respect des opinions politiques. Les syndicalistes ont par conséquent tout à fait la liberté de militer sur leur temps citoyen pour qui ils veulent. C'est leur droit de Citoyen.

On reproche suffisamment aux Français de ne pas s'intéresser et de rejeter la politique. Rappelons au passage que sur la liste de la mairesse, on pouvait trouver plusieurs syndicalistes dont certains sont adjoints aujourd'hui. Il faudra vraiment mieux pour convaincre les Calaisiens d'éventuelles manipulations, d'autant que la réalité est bien plus simple, nous y reviendrons !